

5. Le développement et les progrès immenses de la colonisation et de l'agriculture.

6. Un système d'éducation commune et commerciale, propre à promouvoir les intérêts du peuple.

7. Des canaux, des chemins de fer et une foule d'autres améliorations qui ont centuplé la richesse publique et privée.

8. Le Codification de nos lois civiles et un Code de Procédure, dont le besoin se faisait si vivement sentir.

9. La navigation libre et le creusement de nos rivières intérieures.

10. La décentralisation judiciaire, qui met la justice à la portée de tout le monde.

11. Enfin, la grande et belle confédération de l'Amérique Britannique du Nord, digne couronnement d'un aussi beau passé qui assoit définitivement la nationalité canadienne française, créé une grande nation et donne à notre pays une base solide et durable, suivant la belle expression, de Sa Grandeur, Monseigneur l'Evêque de Montréal.

Peut-on hésiter entre M. Dorion et M. Cartier, entre le parti rouge et le parti conservateur? Tous les honnêtes gens, à quelque parti qu'ils appartiennent, répondront avec enthousiasme : donnons notre mépris à MM. Dorion et Lanctot, et nos votes à M. Cartier et à son parti.

---